



Parlement européen

31e session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE

[03-06-2016 - 13:55]

La 31e session plénière de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE s'est tenue à Windhoek, capitale de la Namibie, en Afrique australe, du 13 au 15 juin 2016. La session a été officiellement ouverte par la co-présidente ad interim Michèle Rivasi pour le Parlement européen, et le co-président Netty Baldeh (Gambie) pour les pays ACP.

La session plénière a été précédée et préparée par les réunions des trois commissions permanentes le samedi 11 juin. Il s'agit des commissions du développement économique, des finances et du commerce, des affaires politiques, et des affaires sociales et de l'environnement. La réunion du Bureau a eu lieu le dimanche 12 juin.

Contact

Delphine COLARD

BXL: (+32)2 28 43383

STR: (+33) 3 881 64123

PORT: (+32) 498 98 44 85

Background

Background

Quels ont été les sujets débattus à Windhoek?

Le débat principal de la 31^e session de l'Assemblée parlementaire paritaire (APP) ACP-UE intitulé "Le futur du partenariat ACP-UE Post Cotonou" a mis l'accent sur les possibilités d'un nouveau partenariat renforcé après 2020. Une discussion en profondeur sur la façon dont les partenaires voient cette relation de longue durée entre les pays ACP et l'UE évoluer dans les prochaines décennies était opportune.

L'Assemblée s'est prononcée mercredi 15 juin sur trois résolutions:

- Zone continentale de libre-échange en Afrique: possibilités de stimuler les échanges sur le continent africain et avantages éventuels pour les pays ACP (débat mardi, co-rapporteurs: Jean-Marie Bulambo (République démocratique du Congo) et Marielle de Sarnez);
- Migration entre les pays ACP et les États membres de l'Union: causes, conséquences et stratégies pour une gestion commune (débat mardi, co-rapporteurs: Magnus Kofi Amoatey (Ghana) et Norbert Neuser); et
- Amélioration de la gouvernance participative par la décentralisation et le renforcement de la gouvernance locale (débat mardi, co-rapporteurs: James Kembi-Gitura (Kenya) et Aymeric Chauprade).

Deux sujets urgents ont été débattus et conclus par des résolutions:

- Situation pré-électorale et sécuritaire en République démocratique du Congo (débat mardi, vote mercredi); et
- Le viol et la violence contre les femmes et enfants dans les conflits armés (débat et vote mercredi).

Mardi 14 juin, les députés européens et leurs homologues des parlements nationaux des pays ACP ont également débattu de l'impact de la chute du prix du pétrole et autres produits de base stratégiques sur les économies ACP.

Le nouveau visage des conflits et de la menace sécuritaire mondiale - impact sur la paix et la stabilité mondiale a été un des sujets débattus mercredi 15 juin.

La séance solennelle d'ouverture de la 31^e session de l'APP le lundi 11 juin à 11h00 a eu lieu en présence de Peter Hitjitevi Katjavivi, Président de l'Assemblée Nationale de la Namibie. Les députés ont aussi débattu avec le commissaire Neven Mimica lundi 13 juin, et avec les représentants des Conseils ACP et de l'UE, mercredi 15 juin.

L'intégralité du programme de l'événement est disponible sur le [site de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE](#) (voir lien "En savoir plus").

Background

Pourquoi une réunion APP ACP est-elle nécessaire? Quels résultats tangibles peut-on obtenir?

L'Union européenne entretient un partenariat spécial avec les pays ACP, en raison des liens historiques entre ces pays et de nombreux États membres. Ce partenariat est établi par l'accord de Cotonou signé en juin 2000. Il est essentiel que ce partenariat ait une dimension parlementaire, permettant le contrôle de la dimension gouvernementale et exécutive.

Voir aussi:

http://www.europarl.europa.eu/intcoop/acp/20_01/default_en.htm

En savoir plus

[Pourquoi une Assemblée parlementaire paritaire?](#)

Background

Quels sont les résultats tangibles obtenus lors des réunions précédentes?

L'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE ne détient pas de pouvoirs de prise de décisions en tant que tels. Son importance vient du fait qu'il s'agit de l'unique forum où les représentants parlementaires ACP peuvent exprimer leurs craintes et préoccupations à l'UE et vice versa. Elle permet également aux représentants élus des pays ACP de faire part de leurs craintes directement à la Commission européenne et de s'informer mutuellement sur l'avancement des négociations relatives aux accords commerciaux avec leur pays. Les résolutions adoptées par l'APP ACP-UE ont été introduites dans les accords actuels ACP-UE et continueront à être intégrées dans ces accords.

Quelques exemples:

- valorisation du rôle de la femme dans le processus de développement;
- intégration d'une politique de l'environnement dans les projets de développement;
- promotion du commerce comme vecteur du développement, en particulier par le biais des Accords de partenariat économique prévus à l'Accord de Cotonou;
- programmes de développement rural et de microprojets adaptés aux besoins des communautés spécifiques;
- amélioration des mesures de lutte contre les épidémies et renforcement des services de santé et d'hygiène;
- création de politiques de développement décentralisées;
- réunions annuelles entre les partenaires économiques et sociaux;
- promotion de la coopération régionale, politique et commerciale;
- coopération plus étroite avec les organisations non gouvernementales actives dans le domaine du développement;
- aide aux pays endettés, engagés dans des politiques d'ajustement structurel, leur permettant de maintenir des services indispensables;
- mise en valeur de la dimension culturelle dans la coopération Nord-Sud;
- accélération des procédures d'aides et augmentation des crédits destinés aux réfugiés et aux personnes déplacées; et
- renforcement de l'engagement sur le respect et la défense des droits de l'homme et de la dignité humaine.

Background

Comment choisit-on les lieux de réunions?

L'APP se réunit deux fois par an, une fois dans l'UE, traditionnellement dans l'État membre qui préside le Conseil des ministres de l'UE, et une fois dans un pays ACP, déterminé par le groupe des pays ACP.

APP précédentes:

- Wiesbaden, Allemagne, 23-28 juin 2007;
- Rwanda, 17-22 novembre 2007;
- Ljubljana, Slovénie, 17-20 mars 2008;
- Port Moresby, Papouasie Nouvelle Guinée, 29 novembre - 1er décembre 2008;
- Prague, République tchèque, 4-9 avril 2009;
- Luanda, Angola, 30 novembre - 3 décembre 2009;
- Tenerife, Espagne, 29 mars - 1er avril 2010;
- Kinshasa, RD Congo, 2-4 décembre 2010;
- Budapest, Hongrie, 16-18 mai 2011;
- Lomé, Togo, 21-23 novembre 2011;
- Horsens, Danemark, 28-30 mai 2012;
- Paramaribo, Suriname, 27-29 novembre 2012;
- Bruxelles, Belgique, 17-19 juin 2013;
- Addis Ababa, Éthiopie, 25-27 novembre 2013;
- Strasbourg, France, 17-19 mars 2014 et
- Strasbourg, France, 1-3 décembre 2014
- Suva, Fidji, 15-17 juin 2015;
- Bruxelles, 7-9 décembre 2015.

Background

Quand et où aura lieu la prochaine Assemblée parlementaire paritaire?

La 32ème session de l'APP ACP-UE devrait se tenir du 19 au 21 décembre 2016, dans un pays de la région d'Afrique centrale.

Étant donné que les deux Assemblées parlementaires paritaires de 2015 ont été organisées au sein de l'UE, les deux sessions de 2016 devraient en principe avoir lieu dans les pays ACP.

Background

Qui préside l'APP ACP-UE?

Deux coprésidents, l'un vient de l'UE (actuellement Louis Michel, ADLE, BE) et l'autre d'un pays ACP (actuellement M. Netty Baldeh de Gambie).

Background

Comment l'APP ACP-UE est-elle organisée?

78 députés européens et 78 députés nationaux des pays ACP.

Deux coprésidents, l'un vient de l'UE (actuellement Louis Michel, ADLE, BE) et l'autre d'un pays ACP (actuellement M. Netty Baldeh de Gambie).

24 vice-présidents (12 députés européens et 12 députés des pays ACP). Ensemble, ils constituent le Bureau avec les deux coprésidents.

Lors de cette Assemblée parlementaire ACP UE, les réunions des trois commissions permanentes (affaires politiques, développement économique, finances et commerce, et affaires sociales et environnement) ainsi qu'une séance plénière auront lieu.

Background

Quelle est la composition de la délégation du Parlement européen?

78 membres

<http://www.europarl.europa.eu/delegations/en/dacp/home.html>

33 députés ont participé à la réunion à Windhoek, en Namibie:

Noms des membres	Prénoms des membres	Groupe politique	Langues
ZELLER	Joachim	PPE	DE
GAHLER	Michael	PPE	DE
Heubuch	Maria	Verts/ALE	DE
NEUSER	Norbert	S&D	DE
NOICHL	Maria	S&D	DE
SCHUSTER	Joachim	S&D	DE
LEINEN	Jo	S&D	DE
CHRISTENSEN	Ole	S&D	DK
JEŽEK	Petr	ADLE	EN
TELIČKA	Pavel	ADLE	EN
MIZZI	Marlene	S&D	EN
GILL	Neena	S&D	EN
NART	Javier	ADLE	ES
GAMBUS	Francesc	PPE	ES
JIMENEZ-BECERRIL	Teresa	PPE	ES
LÓPEZ AGUILAR	Juan Fernando	S&D	ES
Valero	Bodil	Verts/ALE	SE or ES
DE SARNEZ	Marielle	ADLE	FR
GRIESBECK	Nathalie	ADLE	FR
RIVASI	Michèle	Verts/ALE	FR
MANSCOUR	Louis-Joseph	S&D	FR
ARENA	Maria	S&D	FR
STIER	Davor Ivo	PPE	HR/EN
HÖLVÉNYI	György	PPE	HU/EN
ADINOLFI	Isabella	EFDD	IT
AGEA	Laura	EFDD	IT
PEDICINI	Piernicola	EFDD	IT
KYENGE	Kashetu	S&D	IT
HETMAN	Krzysztof	PPE	PL
ZORRINHO	Carlos	S&D	PT
SILVA PEREIRA	Pedro	S&D	PT
FRUNZULICA	Doru Claudian	S&D	RO
STOLOJAN	Teodor Dumitru	PPE	RO/EN

Background

Quels pays ACP sont représentés?

78 pays:

Angola - Antigua-et-Barbuda - Bahamas - Barbade - Belize - Bénin - Botswana - Burkina Faso - Burundi - Cap-Vert - Cameroun - République centrafricaine - Comores - Congo - Îles Cook - Côte d'Ivoire - Cuba - République démocratique du Congo (DRC) - Djibouti - Dominique - République dominicaine - Érythrée - Éthiopie - Fidji - Gabon - Gambie - Ghana - Grenade - Guinée - Guinée équatoriale - Guinée-Bissau - Guyane - Haïti - Jamaïque - Kenya - Kiribati - Lesotho - Liberia - Madagascar - Malawi - Mali - Îles Marshall - Mauritanie - Maurice - Micronésie - Mozambique - Namibie - Nauru - Niger - Nigeria - Niue - Palaos - Papouasie-Nouvelle-Guinée - République du Rwanda - Saint-Christophe-et-Nevis - Sainte-Lucie - Saint-Vincent-et-les-Grenadines - Samoa - Sao Tomé-et-Principe - Sénégal - Seychelles - Sierra Leone - Salomon - Somalie - Afrique du Sud - Soudan - Suriname - Swaziland - Tanzanie - Tchad - Togo - Tonga - Trinité-et-Tobago - Tuvalu - Ouganda - Vanuatu - Zambie - Zimbabwe.

N.B: Cuba fait partie des ACP mais n'a pas signé l'accord de Cotonou et, par conséquent, n'est pas représenté dans l'APP.